



Objectifs de la formation

Connaître les dispositifs d'indemnisation des victimes d'infractions pénales.

Public

Juristes et accueillants confirmés.

Prérequis

Connaître les droits des victimes et les bases de la procédure pénale

Contenu

- Présentation des textes sur le droit à l'indemnisation
- La constitution des dossiers, présentation des requêtes
- Le déroulement de la procédure (phase transactionnelle, CIVI)
- Le rôle du Fonds de Garantie
- Le SARVI
- Positionnement de l'avocat
- Le rôle de l'indemnisation dans la réparation de la victime
- Cas pratiques

15 stagiaires maximum

Durée en heures

2 jours = 12 heures

Date et lieu

Paris

3 et 4 décembre 2019

Formation animée par :

Un assesseur à la CIVI, le Fonds de garantie et un avocat

Méthodes et outils pédagogiques

Apports théoriques, études de cas.

Coût

- Adhérents France Victimes et étudiants : 200 €
- Partenaires : 300 €
- Tarif autre public : 500 €

Évaluation

Évaluation sur le déroulement du stage et l'adéquation avec les attentes
Remise d'une attestation individuelle de formation.